

## Informations complémentaires reprise activités nautiques SNOS Voile

Suite à votre mail du 19 mai 2020, nous vous envoyons un complément d'information sur les sujets suivants :

### Sur les créneaux horaires et supports utilisés

#### Utilisation des locaux

Lundi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Mardi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Jeudi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Samedi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Dimanche	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00

#### Utilisation de la zone de navigation Etang du Bois Joalland

Mercredi	9h00 – 12h30 Dériveur solitaire /	13h30 – 18h00 Dériveur solitaire
Jeudi	9h00 – 12h30 Dériveur solitaire /	13h30 – 18h00 VRC
Vendredi	9h00 – 12h30 Dériveur solitaire /	13h30 – 18h00 Dériveur solitaire
Samedi	9h00 – 12h30 Dériveur solitaire /	13h30 – 18h00 Dériveur solitaire
Dimanche		13h30 – 18h00 VRC

### Préconisation générale

#### a. Pilotage

##### Personne ressource :

Un référent COVID 19 sera nommé dans la structure nautique et par séance. Il sera chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre. Il recueille les dernières recommandations et évite toutes les fausses informations, protocoles etc... Il sera également chargé de faire respecter les consignes (départs décalés ...). Il permet enfin de vérifier que les moyens mis en place sont appliqués et respectés. Il signale les problèmes rencontrés dans la journée.

##### Traçabilité

Mise en place d'un registre quotidien des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée.

## Amélioration

L'échange, et le retour d'expériences avec les professionnels, les collaborateurs bénévoles favorisera la vérification du dispositif, son fonctionnement et en permettra l'amélioration.

### b. Site général

## Zones d'intervention

Le site sera organisé pour faire respecter la distance > à 1,5 m et les gestes barrières par les personnels et le publics accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention du centre nautique :

- Parking : Une distance 2 mètres minimum devra être respectée entre 2 embarcations
- Zones de stockage intérieure : Espace accessible aux adhérents avec un maximum de 3 personnes (nombre requis pour porter et mettre les bateaux sur les remorques de mise à l'eau dans un souci de sécurité physique des personnes – Charges lourdes)
- Zone de stockage extérieure ou parc extérieur : Espace accessible aux adhérents avec un maximum de 5 personnes (nombre requis pour porter et mettre les bateaux sur les remorques de mise à l'eau dans un soucis de sécurité physique des personnes – Charges lourdes)
- Salles, Ateliers techniques et zone technique bateaux de sécurité : Espaces accessibles aux seules personnes autorisées avec un maximum de 3 personnes dans le respect des gestes barrières
- Vestiaires et sanitaires intérieurs du Club : Accès interdit à tout le monde. Le sanitaire accessible sur le pignon extérieur du Club SNOS Aviron sera mis à disposition pendant l'ouverture du Club (proposition reçue de F.BUISSON le 19/05/2020)

## Nettoyage des locaux

Le nettoyage/désinfection sera renforcé des différentes zones d'intervention du centre nautique (périodicité suivant le lieu et l'usage)

Une fiche de suivi de l'entretien sera tenue.

Les espaces intérieurs seront aérés régulièrement (minimum 3 fois 15 minutes par temps d'ouverture).

Une désinfection régulière des points de minutes contact sera effectuée : poignées de porte (périodicité suivant la fréquentation par ex toutes les 2 heures)

Une sensibilisation particulière sera appliquée à auto nettoyer les points de contacts auprès des adhérents.

## Affichage

Les informations spécifiques sur le dispositif dans l'ensemble des espaces intérieurs de la structure feront l'objet d'un affichage.

### c. Préconisations matériel nautique

#### Accès au matériel nautique

Le matériel (Accastillage et bateaux...) est déposé sur les supports par des personnes nommées par le référent COVID 19 (au nombre maximum de 3 afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage)

Le matériel (Voiles), ne pouvant pas être sortie avec les coques et l'accastillage, il devra être sorti par leur et déposé sur les supports par des personnes nommées par le référent COVID 19 (au nombre maximum de 2 afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage)

Ce qui porte le nombre maximal de présents dans le lieu de stockage matériel à 5 maximum, dans le respect des gestes barrières. Les deux zones ont des sorties et entrées différentes.

L'air de préparation des bateaux sera organisée (espace entre les bateaux) pour permettre le respect d'une distance sociale de 2 mètres

#### Entretien équipement individuel de loisir EPIL (gilets)

Un nettoyage/désinfection du matériel après chaque utilisation sera mis en place avec la mise à disposition d'un bac « Produit BACTERLESS »

Le bac sera renouvelé à chaque ouverture du club. Une fiche de suivi de l'entretien quotidien sera mise en place.

## Préconisations spécifiques

### a. Préconisation spécifique encadrants

#### EPI de travail

Fourniture et affectation d'EPI de travail nominatif (gilet, masque) Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures

#### Consignes utilisation et entretien des EPI de travail

Les lavages fréquents des mains au savon seront privilégiés Se laver les mains au savon chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, bottes, etc .

#### Organisation du travail

Les moyens de communication à terre et sur l'eau seront affectés nominativement (VHF) pour le temps d'ouverture du club.

Le matériel d'animation, d'enseignement, de sécurité fera l'objet d'un nettoyage par son utilisateur après utilisation.

### Locaux de travail

L'outillage et le matériel partagés sera régulièrement nettoyés à chaque remise d'une personne à l'autre et à la fin de la journée. Les personnes autorisées aux zones non ouvertes au public devront se laver les mains ou gel hydro alcoolique en rentrant et sortant.

Dans ces zones le nombre de personnes est limité à 3 maximum. (Il s'agit du bureau, atelier, et zone technique bateaux de sécurité)

### Matériel roulant et nautique

*Tracteurs* : Si l'engin doit changer de conducteur, nettoyer le volant, les commandes, les poignées, ... seront nettoyées après chaque personne.

Lors des phases d'attelage / dételage des outils, les gestes barrières seront mis en œuvre.

*Bateaux de sécurité et matériel pédagogique* : Une désinfection du matériel sera effectuée après chaque utilisation.

### Vie collective

Hydratation : Utilisation de bouteilles d'eau individuelles ou personnelles (gourdes) repérées avec le nom de chaque personne apposée dessus

## Préconisations spécifiques adhérents club loisir

### a. A terre

#### Masque

Le port du masque est obligatoire dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre.

Si le masque est réutilisable de type tissu ou masque jetable : le changement doit se faire toute les 4 heures

#### Distance physique

Le respect d'une distance physique de 2 mètres et de 5m<sup>2</sup>/personne sera obligatoire.

#### Traçabilité

Un registre des personnes présentes sur le club sera mis en place afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée

### Organisation

Des horaires d'accueil décalés de groupes de 10 pratiquants maximum seront mis en place encadrements compris

Afin d'éviter les croisements, les départs sur l'eau/retour à terre seront décalés ainsi que les horaires des débuts et fin de séances.

### Horaires du club

Les adhérents seront incités à respecter les horaires de début et de fin de séance pour permettre la bonne efficacité des dispositifs

### Affaires personnelles des adhérents

L'adhérent dispose d'un sac individuel pour stocker ses effets personnels le temps de la séance.

Les adultes devront stocker leur matériel personnel dans leur propre véhicule.

Pour les mineurs : Son équipement et son matériel personnels de navigation doivent être facilement identifiables (marquage de la gourde, gilet, combinaison, sacs...) pour éviter les manipulations inutiles. Les vestiaires étant fermés, les affaires personnelles seront déposées dans la zone de stockage bateau dans un endroit dédié spécialement à cet effet.

### Parking à bateaux des adhérents

Le parking à bateaux des adhérents sera aménagé pour permettre le bon respect des distances de sécurité et pour limiter les croisements

### EPI appartenant au club (Gilets)

L'EPI sera désinfecté sur place et stocké au Club.

### Briefing et débriefing

Le personnel encadrant (animateur, moniteur, ...) effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter au sein du club : distance > 1,5 m, port du masque obligatoire, lavage des mains, gestion des déchets...

Pas de débriefing, ni de briefing en salle, ils se feront à l'extérieur dans le respect des gestes barrières (distance 1,5 m ou une personne pour 5m2)

### Accès aux locaux du club

Fermeture de l'accès aux locaux technique pour limiter le brassage des personnes.

### Accès au matériel

Dépôt sur le parking : Le matériel (voile, accastillage...) est déposé sur les supports par des personnes désignées par le référent COVID 19 afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage

Au retour de navigation, l'adhérent rince, nettoie et désinfecte le matériel utilisé avec les produits (Produit BACTERLESS)

#### b. Sur l'eau

### Navigation

Le club organise les possibilités de navigation pour chaque sortie suivant les conditions de navigation et la fréquentation du club.

Hydratation : Utilisation de bouteilles d'eau individuelles ou personnelles (gourdes) repérées avec le nom de chaque personne apposée dessus

### Panneau d'information à l'extérieur

Un panneau d'information placé à l'extérieur du club est prévu pour informer les adhérents sur les consignes. Ce panneau sera actualisé régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la situation

### Supports de navigation

Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports permettant une pratique en solitaire (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.),

A terme, les pratiques en double et sur collectifs pourront être envisagées dans le cas de personnes séjournant sous le même toit ceci étant la meilleure solution pour naviguer en équipage sans prendre le risque de faire circuler le virus.

### Départ et retour à terre

Echelonner les départs et retours à terre de chaque groupe

## Schéma fonctionnel succinct lié aux locaux

